fonds D’INNOVATION stratégique

Subventions pour Semer

### Résultats

* Des individus, groupes et organismes artistiques variés disposent de ressources et d’occasions pour acquérir de nouvelles compétences, connaissances et capacités d’innovation.
* Des individus, groupes et organismes artistiques variés s’adaptent à des façons nouvelles et innovantes de travailler.
* Des individus, groupes et organismes artistiques variés tirent profit de la pensée stratégique et de la technologie numérique pour développer des façons nouvelles et innovantes de travailler.
* Le renforcement des capacités numériques de groupes et d’organismes artistiques qui servent des communautés autochtones, du Nord, de langue officielle en situation minoritaire et historiquement mal desservies et marginalisées est soutenu.

### Aperçu

Le [Fonds d’innovation stratégique](https://conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/fonds-d-innovation-strategique) est une initiative d’une durée de 5 ans qui vise à renforcer et à transformer le secteur artistique. Il soutient des projets de reconstruction et de transformation ainsi que des partenariats qui contribueront à accroître la résilience, la durabilité, la connectivité, l’accessibilité et l’équité du secteur des arts.

Le Fonds comprend trois composantes clés, qui vous aideront à **semer**, à **cultiver** et à **accroître** vos idées :

* Semer fournit des fonds de démarrage pour des activités d’innovation à petite échelle qui explorent et développent les capacités, les partenariats et les idées novatrices prometteuses.
* Cultiver fournit des fonds pour la mise en œuvre de projets pilotes ou prototypiques novateurs qui abordent des problèmes systémiques et profiteront au secteur artistique en général.
* Accroître fournit un soutien pluriannuel de quelques initiatives collaboratives à long terme, qui proposent des solutions durables à des enjeux sectoriels ou transsectoriels, et qui démontrent un grand potentiel de déploiement et de retombées à l’échelle régionale, nationale ou internationale.

Ces composantes s’adressent aux individus, aux groupes et aux organismes du Canada qui sont à différents points dans leur cheminement vers l’innovation (de l’acquisition de compétences à l’exploration, la conception ou la mise en œuvre de projets). Le fonds soutient tant des activités de petite envergure prévues à court terme que des initiatives complexes à long terme.

Les projets doivent correspondre à une ou à plusieurs des thématiques stratégiques **fondamentales** suivantes :

* Améliorer la résilience et la durabilité du secteur artistique, y compris les nouveaux modèles d'affaires et de revenus.
* Faire progresser la justice sociale, l’équité, la diversité et l’inclusion du secteur artistique.
* Améliorer l’accessibilité des arts et de la culture pour les personnes sourdes ou handicapées.
* Décoloniser le secteur artistique.
* Créer un secteur artistique plus vert.
* Stimuler la transformation numérique du secteur des arts.
* Améliorer la santé, le bien-être et la sécurité financière des artistes et des professionnels des arts.
* Établir des réseaux et des partenariats afin de consolider l’écosystème artistique et d’optimiser le rôle des arts dans la société.
* Amplifier les bienfaits des arts pour stimuler la vitalité des communautés.

**Les présentes lignes directrices s’appliquent à la composante « Semer »** du fonds, dont les subventions sont destinées à l’exploration et à la création de projets d’innovation et de partenariats de petite échelle qui répondent à certains enjeux systémiques du secteur artistique.

Si vous êtes le candidat principal, vous pourriez être admissible à l’[Aide à la production d’une demande](https://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire?_ga=2.236776385.1320288621.1625495534-1399710214.1615412330), c’est-à-dire à une somme servant à payer quelqu’un qui vous aidera avec le processus de demande si vous éprouvez des difficultés et que vous vous définissez comme :

### un candidat sourd, malentendant, handicapé ou vivant avec une maladie mentale;

### un candidat des Premières Nations, des Inuits ou des Métis confronté à des obstacles linguistiques, géographiques ou culturels.

### Type de subvention – [projet](https://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date(s) limite(s)** – En tout temps avant la date de début de votre projet.

### Annonce des résultats – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

**Montant de la subvention** –Jusqu’à concurrence de 25 000 $

### Limites pour les demandes

* Vous pouvez présenter deux demandes par année à cette composante (du 1er janvier au 31 décembre ) pour des projets distincts avec des activités différentes.

### Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx) avant de soumettre une demande. Veuillez noter que la validation du profil peut prendre jusqu'à 15 jours ouvrables.

### Candidats – Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette initiative sont notamment :

* les artistes et professionnels des arts
* les rassembleurs culturels
* les groupes et collectifs artistiques
* les organismes artistiques
* les artistes, professionnels des milieux artistique et culturel, passeurs culturels, groupes, collectifs, ainsi que les organismes des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base peuvent présenter une demande à cette initiative.

Du financement ciblé sera disponible afin d’assurer un soutien équitable pour les candidats qui se sont auto-identifiés, dans le portail du Conseil des arts en cochant les cases réservées aux groupes prioritaires identifiés (candidats de diverses cultures, sourds ou handicapés, de langue officielle en situation minoritaire, et des communautés autochtones).

### En plus des groupes prioritaires désignés par le Conseil, nous encourageons les demandes de jeunes (de 18 à 35 ans), d’autres communautés mal desservies et marginalisées, notamment les communautés 2SLGBTQI+ et de genre divers, les femmes et les artistes à l'intersection d’identités multiples.

### Activités – Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Cette composante est destinée à l’exploration et à la création de projets d’innovation de petite échelle qui répondent à certains enjeux systémiques du secteur artistique. Les projets doivent correspondre aux thématiques stratégiques fondamentales du fonds, qui ont pour but d’optimiser la résilience, la durabilité, l’équité, l’accessibilité, l’écologie, la vitalité et la connectivité du secteur artistique. (Pour plus de renseignements, consultez la section « Aperçu » ci-dessus.)

Les activités admissibles incluent, mais ne sont pas limitées aux :

* **activités de recherche et d’exploration du secteur** (ex. : analyse environnementale des ressources optimisant la santé et le bien-être des artistes sourds ou handicapés; une étude qui réunit des artistes autochtones et des scientifiques pour développer des pratiques plus connectées, respectueuses et durables avec la terre, l'eau, les plantes et les animaux).
* **activités de planification et de développement de projets** (ex. : élaboration d’un plan de projet, création de partenariats et établissement d’indicateurs de rendement pour un grand projet transformateur et collaboratif visant à élaborer un modèle de tournée écologique).
* **activités d’évaluation, de collecte et de partage de connaissances** (ex. : le développement d'une plateforme en ligne dirigée par des autochtones pour partager des connaissances, rester en contact et assurer l'accessibilité et la durabilité des traditions, de la culture, des arts et des langues).
* **activités de développement de partenariats et de réseaux** (ex. : développement d’un réseau favorisant la collaboration entre des organismes de langues officielles en situation minoritaire et le secteur de la santé).
* **activités de transformation organisationnelle** ayant démontré leur potentiel d’augmenter considérablement la résilience, la réactivité, l’inclusion, la pertinence sociale et la durabilité de groupes et d’organismes (ex. : planification d’une fusion, adoption de pratiques durables pour diminuer le bilan carbone d’un organisme et élaboration d’un modèle de fonctionnement social).

**Activités non admissibles**

* Activités de fonctionnement régulières et récurrentes.
* Création, production, programmation ou présentation d’œuvres.

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités se déroulant avant la date de début du projet, financées par un autre programme du Conseil des arts ou celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

### Au moment de déterminer la date de début de leur projet, les particuliers devraient savoir que d’après l’Agence du revenu du Canada, les dépenses engagées durant l’année qui précède immédiatement la réception d’une subvention ne sont déductibles de la subvention que si elles sont engagées une fois que l’artiste a été avisé que la subvention lui sera versée. Pour de plus amples renseignements à propos de l’impôt sur le revenu et votre subvention, veuillez consulter notre [site Web](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention/impots-sur-le-revenu).

### Dépenses – Qu’est-ce qui est admissible?

Jusqu’à 100 % des coûts admissibles.

Toutes les dépenses **directement liées** aux activités du projet proposé sont admissibles, par exemple :

* honoraires et cachets d’artistes, d’expertes ou d’experts, de formatrices ou de formateurs, d’animatrices ou d’animateurs, de gestionnaires de projet, de consultantes ou de consultants, d’aînées ou d’aînés et de leaders communautaires affectés directement à la réalisation de l’initiative;
* frais de déplacement et d’hébergement, indemnités quotidiennes;
* frais de licences de logiciels;
* frais de location d’équipements;
* coûts associés à une recherche (ex. : achat d’ensembles de données et mesure des retombées);
* frais pour des mesures d’accessibilité profitant au public (ex. : interprétation en langue des signes, sous-titrage et description audio);
* frais associés à la diffusion de connaissances et de résultats à la communauté;
* tous frais directement liés à la réalisation du projet (justification requise).

### Dépenses non admissibles

Toutes les dépenses qui **ne sont pas directement liées à la réalisation du projet proposé** ne sont pas admissibles, par exemple :

* frais de fonctionnement d’un organisme;
* salaires du personnel permanent;
* réduction de déficits;
* achat de mobilier ou d’équipement de bureau d’usage général;
* dépenses en immobilisation couvrant des travaux de construction ou de rénovation;
* dépenses engagées avant la date de présentation de la demande;
* dépenses pour lesquelles le Conseil des arts a déjà accordé du financement.

### Évaluation – Comment se prennent les décisions?

Si elle est jugée admissible, votre demande de subvention sera évaluée par des évaluateurs internes ou externes selon les critères pondérés suivants et vous devez obtenir une note minimale dans **chacune des catégories** pour que votre demande soit considérée.

Les demandes seront évaluées en fonction des critères pondérés suivants :

**Pertinence et impact 70 %** (note minimale de 45 sur 70)

* Le projet énonce clairement les défis ou les opportunités sectorielles.
* Les objectifs du projet correspondent aux thématiques stratégiques fondamentales associées au fonds. (Pour plus de renseignements, consultez la section « Aperçu » ci-dessus.)
* Les activités proposées sont pertinentes, adéquates et correspondent aux objectifs du projet.
* Le projet comprend un plan approprié et pertinent pour la diffusion des connaissances et des résultats à la communauté.

**Faisabilité 30 %**(note minimale de 15 sur 30)

* L’équipe du projet a l’expertise et les compétences nécessaires pour mener le projet à bien.
* Le budget est raisonnable; le plan de travail est réaliste et correspond aux objectifs du projet.

**Accessibilité, équité, diversité, justice sociale et décolonisation (si ces dimensions s’appliquent au projet)**

Si le projet répond à des enjeux ou à des lacunes concernant l’accessibilité, l’équité, la diversité, la justice sociale ou la décolonisation, vous devez démontrer que le projet :

* Respecte les protocoles culturellement appropriés de la ou des communautés concernées.
* valorise la ou les communautés concernées et l’équipe pourra compter sur la participation, la collaboration et l’implication actives de ces membres.

Les demandes qui ne répondent pas à ces critères pourraient ne pas être retenues.

### Renseignements requis et documentation d’appui – Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Contenu obligatoire – Les demandes doivent contenir les éléments suivants :

* Description du projet et des objectifs à atteindre.
* Budget annoté.
* Liste des principaux membres de l’équipe ayant confirmé leur participation et description de leur fonction (en annexe du budget).
* Plan de travail détaillé et échéancier.

Contenu facultatif – Les candidats peuvent ajouter les documents d’appui suivants :

* Lettres confirmant l’engagement des partenaires.
* Résumé d’études ou d’articles pertinents.

*Note : Le nombre maximal de pages pour la documentation d’appui est de 3 pages au total.*

### Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Si votre demande est retenue, votre réponse à la question 1.6 du formulaire de demande (Brève description de l'initiative proposée) sera incluse dans l’annonce publique des résultats que publiera le Conseil.

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

### Coordonnées

Si vous avez besoin d'informations ou de conseils supplémentaires, contactez fondsinnovation@conseildesarts.ca avant de soumettre votre demande.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. Nom de la subvention. \* (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. Pour les groupes et les organismes, indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la demande.
2. Résumez votre projet en une phrase. Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ et DATE. \* (environ 25 mots)

Par exemple : « Pour compléter le projet XXX du jour/mois au jour/mois ».

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. Date de début du projet \*

Cette date doit être ultérieure à la date de présentation de votre demande.

1. Date de fin du projet \*
2. Brève description du projet proposé \* (environ 100 mots)

Si votre demande est retenue, votre réponse à la présente question figurera dans l’annonce publique des résultats que publiera le Conseil.

1. Contexte \* (environ 250 mots)

Décrivez le contexte dans lequel vous travaillez et comment celui-ci a influencé votre décision d’entreprendre le projet proposé.

1. Enjeux sectoriels \* (environ 250 mots)

Quels sont les enjeux sectoriels ou les occasions visées par le projet?

1. Quelles recherches, analyses ou autoréflexions vous ont permis de définir cet enjeu ou cette occasion? \* (environ 250 mots)
2. Objectifs du projet \* (environ 100 mots)

Quels sont les principaux objectifs du projet et en quoi correspondent-ils aux aspects stratégiques du fonds?

1. Décrivez brièvement votre plan de travail et votre échéancier. \* (environ 250 mots)

Indiquez les principales étapes et leur date de fin.

1. Comment allez-vous partager les résultats de votre projet? \* (environ 100 mots)
2. Expertise et capacité \* (environ 100 mots)

Décrivez l’expérience et l’expertise dont vous ou vos partenaires (le cas échéant) disposez pour mener à bien ce projet.

1. Groupes ou organismes partenaires, le cas échéant.

Si vous entreprenez un projet de collaboration, veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour les autres groupes ou organismes **confirmés**. Si vous avez plus de 10 groupes ou partenaires, ne fournissez des informations que pour un maximum de 10 organismes partenaires clés.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du groupe ou de l’organisme | Site web | Municipalité | Code postal |
|  |  |  |  |

1. Si votre activité proposée porte sur les défis ou les lacunes liés à l'accessibilité, l'équité, la diversité, la justice sociale, la décolonisation, veuillez décrire votre relation avec ces défis ou ces communautés. Comment allez-vous vous assurer que les protocoles culturels appropriés sont respectés? Comment allez-vous vous assurer de la participation active, de la collaboration, de l'implication et de l'autonomisation de la ou des communautés touchées par le projet? (environ 250 mots)
2. Si les activités que vous proposez touchent le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont/seront observés et traités. (environ 100 mots)
3. Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici. (environ 100 mots)

Donnez uniquement ici des renseignements qui n’ont pas encore été mentionnés dans les questions précédentes.

## TYPE D’ACTIVITÉ

1. Activités de recherche, d’exploration, de planification ou de développement proposées \*

Cochez toutes les cases pertinentes :

* Planification, étude de faisabilité, consultation, analyse
* Recherche, études, collecte d’information
* Collecte des connaissances auprès de leaders communautaires ou d’aînés Veille stratégique
* Veille stratégique
* Établissement de partenariats et de modèles de gouvernance communs
* Sans objet
1. Autres activités liées à la recherche, à l’exploration, à la planification ou de développement. (veuillez décrire) (environ 100 mots)
2. Activités d’évaluation, de collecte et de diffusion de connaissances proposées \*

Cochez toutes les cases pertinentes :

* Développement d’un cadre d’évaluation du projet
* Évaluation de l’impact
* Atelier, webinaire, formation de groupe, trousse
* Diffusion d’information (par exemple, blogue, infolettre, vidéoblogue)
* Passage d’information à l’oral (par exemple, conte, cercles de connaissance)
* Sans objet
1. Autres activités liées à l’évaluation, à la collecte et à la diffusion de connaissances. (veuillez décrire) (environ 100 mots)
2. Activités de création de partenariats ou de réseaux proposées \*

Cochez toutes les cases pertinentes :

* Création de ressources partagées
* Création de réseaux locaux ou régionaux
* Création de réseaux internationaux
* Création de partenariats sectoriels
* Création de partenariats intersectoriels à l’extérieur du secteur des arts
* Sans objet
1. Autres activités liées à la création de partenariats ou de réseaux (veuillez décrire) (environ 100 mots)
2. Activités de transformation organisationnelle \*

Cochez toutes les cases pertinentes :

* Fusion de plusieurs organismes
* Création de ressources partagées qui bénéficieront à plusieurs organismes
* Création de nouveaux modèles d’affaires ou de revenus
* Établissement de politiques, de pratiques et de systèmes fondés sur des connaissances traditionnelles
* Analyse des données de référence d’un organisme (bilan carbone, diversité, etc.)
* Écologisation d’un organisme
* Renforcement de la diversité et l’équité d’un organisme
* Sans objet
1. Autres activités de transformation organisationnelle (veuillez décrire) (environ 100 mots)
2. Retombées \*

Votre réponse à cette question sera utilisée à des fins de recherche et de mesure. Elle ne servira pas à l’évaluation de votre demande.

Quelles sont les retombées principales prévues de votre projet?

Cocher toutes les cases pertinentes :

* Partager les connaissances
* Stratégies pour l'avenir
* Améliorer la collecte et l'analyse des données
* Adopter des méthodes de travail nouvelles et innovantes
* Acquisition de compétences nécessaires à l’innovation
* Amélioration de l’accessibilité et élimination d’obstacles
* Établir de nouveaux partenariats et réseaux

## BUDGET ET ANNEXES

1. Complétez le document Budget et annexes. \*
2. Montant demandé \*

Jusqu’à 25 000 $

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété. Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé. N’incluez pas les dépenses qui ne sont pas admissibles pour cette composante.

**$**

## DOCUMENT REQUIS

1. (Facultatif) Veuillez téléverser les documents d'appui pertinents à votre demande :
* lettres confirmant l’engagement des partenaires (le cas échéant)
* sommaires exécutifs d’études.

*Veuillez soumettre un maximum de 3 pages pour les documents combinés. Si vous soumettez plus que le maximum autorisé, le comité d'évaluation considérera uniquement les 3 premières pages.*